

Arch. Nigro - II e 111

Vienne, 26 Juillet 1870
1h.50 p.m.

Au Roi d'Italie

FLORENCE

Ma dépêche d'hier aura appris à V.M. que Autriche prise
improvisement voudrait préparer triple alliance par un traité à
deux avec Italie. Dans ce traité Autriche s'obligera à interposer
de suite ses bons offices près de l'Empereur des Français pour
faire résoudre question Romaine dans des conditions conformes aux
vœux et aux intérêts de l'Italie, et de manière à assurer la paix
intérieure du Royaume. L'Italie et l'Autriche s'engageraient à dé-
clarer préalablement leur neutralité commune dans un sens favora-
ble à la France. Pour défendre cette neutralité et territoire res-
pectif mutuellement garanti, le Roi d'Italie et l'Empereur d'Autri-
che s'engagent à mettre leur armée sur pied de guerre. Cela fait,
les deux Souverains concerteront leur action commune soit en vue
d'une médiation combinée soit en vue d'une entrée en campagne. Ce
traité demeurerait secret jusqu'au moment que les deux parties
contractantes jugeraient convenable. France paraît très satisfai-
te de cette combinaison que La Tour d'Auvergne a communiqué à ti-
tre de projet. Empereur d'Autriche m'a confirmé tout ce qui con-
tient projet de traité, notamment ce que concerne question Romaine;
il a été parfaitement satisfait de V.M. ainsi que l'Archiduc Al-
bert.

VIMERCATI